

Tintigny, le 19 juin 2014

Commune de Vaux-sur-Sûre
Réunion de de la Commission Locale de Développement Rural du
05/06/2014

Présents :

CLDR: voir liste ci-jointe

Bureau Lacasse : Valentin Laborey

FRW Mme Fabienne Zévenne, Mr Stéphane Guében, Agents de développement FRW

Ordre du jour

- 1) Accueil
- 2) Programmation triennale
- 3) Evaluation du caractère durable de la stratégie
- 4) Fiches projets immatériels
- 5) Divers

Accueil

Le Bourgmestre accueille les membres de la CLDR et note la présence de Xavier Créer, journaliste pour l'Avenir du Luxembourg.

La réunion sera suivie comme prévu par un barbecue offert par la Commune en guise de clôture d'un semestre particulièrement intense. Le Bourgmestre remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion est de déterminer un ordre de priorité parmi les projets finançables en développement rural du Lot 1.

Les trois premiers projets représentent « la programmation triennale », c'est-à-dire les projets que la CLDR envisage de présenter en demande convention, c'est-à-dire de subsides, pour les trois prochaines années.

Une fois le PCDR validé, la programmation triennale devra être réétudiée chaque année lors du rapport annuel.

Cette étape permet de finaliser le PCDR pour ce qui est de la partie consultation à proprement parlé. En effet, après cette réunion, le PCDR rentre en phase de rédaction et la prochaine grande étape consistera à valider l'avant-projet de PCDR.

La programmation triennale représente d'une certaine manière les priorités de la CLDR pour l'ensemble du PCDR. La pertinence de cette sélection sera questionnée lors de la défense du PCDR auprès des autorités régionales, c'est-à-dire la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT).

Le premier projet de cette programmation fera automatiquement l'objet d'une demande de convention en développement rural lors de notre passage en CRAT.

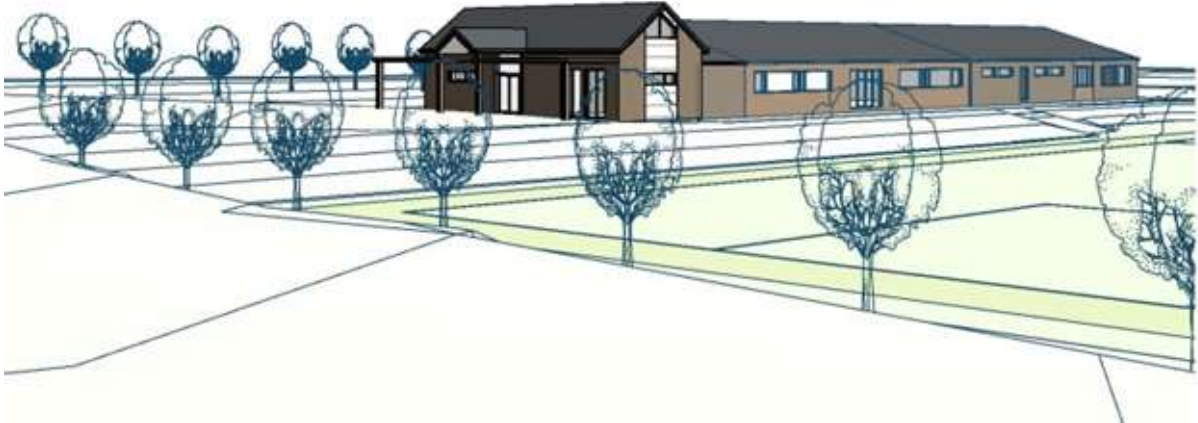
Le lot 1

Maison de village de Cobreville



Projet finançable en développement rural
Estimation : 679.000 €
Subventionnement : PCDR, INFRASPORTS

Maison de village de Chaumont



Projet finançable en développement rural
Estimation : 605.500 €
Subventionnement : PCDR, INFRASPORT

Maison de la ruralité



Projet finançable en développement rural
Estimation : 993.500 €
Subventions : PCDR, UREBA, CGT, FWB.

Réseau de chaleur



Projet finançable en développement rural

Estimation > 1.000.000€

Subventionnement : PCDR, Ureba, PWDR (FEDER)

Centre de jour



Projet finançable en développement rural (sous réserve)

Estimation : 107.500 €

Subventionnement : PCDR ??

Hall omnisports

Projet non finançable en développement rural

Estimation : < 3.000.000€

Subventions : Infraspports

Programmation triennale

Le Collège a déjà porté une première réflexion sur la programmation triennale. Le Bourgmestre insiste sur quelques points.

Le choix qui sera effectué pour la programmation triennale doit pouvoir montrer le dynamisme de la Commune. Ce choix doit pouvoir exprimer le caractère volontariste que la Commune a souhaité donner au PCDR. Il s'agit de donner du sens au développement de la Commune.

Il ne faut pas perdre de vue que notre première priorité est de valider le PCDR pour 10 ans.

De manière plus pragmatique, le Collège a aussi pris en compte d'autres critères comme le caractère urgent ou les aspects technico-administratifs des projets.

Le Collège insiste sur leur souhait de lancer l'intégralité des dossiers du lot 1 dans les trois premières années.

Proposition de programmation des projets DR du Lot 1 :

1. Maison de village à Cobreville
2. Maison de la ruralité
3. Réseau de chaleur
4. Maison de village de Chaumont
5. Centre de jour

Débat

- Pourquoi le projet de Cobreville avant celui de Chaumont ?
 - o C'est le caractère urgent du bâtiment en très mauvais état qui a amené ce projet en tête de la programmation. En vérité, il aurait été plus judicieux de placer la Maison de la Ruralité en priorité car ce projet est d'une envergure plus importante. Une intervention rapide est nécessaire à Cobreville.
 - o Le bâtiment de Cobreville concerne à la fois les activités sportives et les activités du village.
 - o La sécurité des nombreux enfants utilisant les vestiaires est également à considérer.
 - o La synchronisation du dossier Infrasports concernant les vestiaires et de la maison de village est souhaitable pour un projet harmonieux.
 - o A Chaumont, un bâtiment quasi neuf abrite la buvette et les vestiaires du football. Il n'y a pas de problème concernant l'aspect sportif. C'est un moindre mal.
- Le Collège souhaite rassurer les représentants de Chaumont.
 - o L'intention de la Commune est bel et bien d'introduire l'ensemble des dossiers endéans les trois ans. Un appel à auteur peut être lancé rapidement pour étudier le dossier. Ce n'est pas un engagement démesuré.

- Le dossier Ureba (isolation des bâtiments publics) de Chaumont a été approuvé partiellement. Des précisions quant aux postes retenus (châssis, isolation du toit et chaudière) devraient arriver dans les prochaines semaines. Il est donc envisageable de démarrer une première salve de travaux répondant partiellement à la consommation énergétique déraisonnable de ce bâtiment (>40000 l/an de mazout).
- Le jeune comité de Chaumont attire l'attention sur le piège que peut être la reprise du bâtiment communal dans un tel état.
- Un dialogue peut être établi avec la Commune pour résoudre les problèmes principaux en attendant la rénovation complète (ex. isolation complémentaire, remise en état des sanitaires,...)
- Il est dommage que la Maison de la Ruralité ne soit pas le projet prioritaire.
 - Il s'agit du projet prioritaire pour le Collège. C'est un projet mêlant des aspects touristique, culturel et économique en plein cœur de Vaux-sur-Sûre. Mais, c'est le caractère urgent du projet de Cobreville qui justifie ce classement.
 - L'économie, c'est avant les loisirs.
 - Le projet de réseau de chaleur est également un projet d'envergure communal.
 - C'est aussi ce qui amène le décalage entre le projet de Chaumont et celui de Cobreville.
 - Un autre argument pour ne pas placer les projets Maison de la Ruralité ou Réseau de chaleur en première position est qu'ils ont tous deux déjà fait l'objet d'un dossier envoyé aux fonds FEDER (fonds européen pour la ruralité). Si l'un de ces dossiers trouve une réponse positive, alors l'avance que nous aurions gagnée sur la première convention serait perdue.

L'ordre de la programmation présentée est validé à l'unanimité.

Evaluation du caractère durable de la stratégie

Valentin Laborey présente un document d'évaluation de la stratégie. Il s'agit d'un tableau reprenant chaque objectif de la stratégie du PCDR de Vaux-sur-Sûre.

Pour chaque mesure, il est demandé d'évaluer le poids respectif des trois piliers du développement durable, c'est-à-dire, le pilier environnemental, le pilier économique et le pilier social/culturel.

La méthode est simple. Il faut répartir 10 points au total sur les 3 piliers.

Exemple :

		Pilier ENVIRON- NEMENTAL	Pilier ECONO- MIQUE	Pilier SOCIAL / CULTUREL	
OBJ					
1	Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne				
	Mesure 1 : Améliorer l'accueil de l'enfance	0	2	8	=10
	Mesure 2 : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes en favorisant leur prise d'autonomie	1	2	7	=10
	Mesure 3 : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des aînés en favorisant leur maintien à domicile	1	3	6	=10
	Mesure 4 : Faciliter le travail des acteurs de la santé et du bien-être	2	6	2	=10

Fiches projets immatériels

Afin de rédiger les fiches projets du PCDR pour les projets immatériels les plus complètement possible, l'auteur souhaite pouvoir rentrer en contact avec les membres de la CLDR intéressés par les projets en question.

Il présente la structure d'une fiche projet type :

1. Description succincte du projet
2. Justification du projet
3. Tâches à réaliser
4. Porteurs envisagés

Les fiches seront rédigées sur base des éléments récoltés jusqu'ici et seront envoyées par courriel aux membres de la CLDR. Ceux et celles qui souhaitent compléter ou réagir sont invités à renvoyer leurs commentaires à l'auteur, Valentin Laborey.

Stéphane Guében, Fabienne Zévenne,

Participants à la réunion du 05/06/2014PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Aubry	André	Villeroux	10	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bihain	Anne-Françoise	Grandru	4A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	Rue du Wez	35	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	68	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de Neufchâteau	67B	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	Assenois	48	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	25	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Bercheux	95E	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE

EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte-Marie	41A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Reyter	René	Morhet-Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Willot	Joseph	Chenogne	19	6640	VAUX-SUR-SURE